

Cfdt:

**FINANCES
SIRFIN**

CDAS DU CALVADOS

ACTION SOCIALE

Assistante sociale notre cri d'alarme

Au cours du groupe de travail du 9 décembre 2024 nous avons profité de cette réunion pour faire remonter la problématique concernant l'assistante sociale contractuelle en poste depuis le mois de juillet de cette année.



Madame la secrétaire générale,

Les représentants du personnel souhaitent vous solliciter concernant la situation de l'assistante sociale contractuelle. Alertés par sa situation et en l'absence d'officialisation du renouvellement de son contrat nous avons immédiatement informé nos représentants nationaux afin de trouver une solution. La bonne nouvelle est enfin arrivée et son contrat est renouvelé de janvier à juillet 2025.

Cependant cette situation est insuffisante au vu des tâches et de l'élargissement du périmètre des interventions avec la gestion des personnels actifs et retraités du ministère de la culture du Calvados depuis le 1 juillet de cette année.

Aussi nous souhaitons la pérennisation d'un second poste d'assistante sociale auprès de la délégation du Calvados.

Faire plus avec moins est une équation insoluble surtout quand cela touche à la gestion de l'humain. La proximité et la réactivité sont indispensables pour une action sociale de qualité, encore plus avec les orientations budgétaires autour de l'augmentation des jours de carence et de la baisse des indemnités qui amèneront plus de précarité et de paupérisation.

Les représentants des personnels au CDAS du Calvados.

Les membres présents :

- Ludwig THIBAUT – Titulaire

Les points concernant ce groupe de travail étaient la restauration et les actions pour 2025.

Un point d'actualité a été fait autour des sites de Lisieux et du Refi de Caen Délivrando pour la DDFIP.

Intervention de notre organisation syndicale après les annonces concernant Lisieux suite à l'abandon de la convention passée avec le centre hospitalier et le passage au titres restaurant pour les agents. Nous avons rappelé notre attachement à la restauration collective et de sa priorisation comme cela est repris dans la note d'orientation de l'action sociale du ministère. La notion de coût budgétaire ne pouvant être un véritable argument au motif que de trop nombreux agents pourraient déjeuner dans le cadre d'un restaurant conventionné. Ce message envoyé est selon nous un mauvais signal comme ce fut le cas pour les agents douaniers de Cherbourg avec la conservation des titres restaurant en intégrant le site administratif de la DDFIP avec un restaurant financier accessible.

Pour information, les titres restaurant seraient distribués à tous les agents (100 sur deux sites) à compter du mois de mars 2025 et une révision est envisageable tous les 2 ans. Nous serons vigilants sur ces évolutions.

Pour Caen Délivrando et la problématique du Refi avec des coûts élevés et la difficulté financière à laquelle doit faire face l'association AURIHC nous avons fait remonter cette problématique au cours de l'année. Le souhait de maintenir une structure de restauration sur place est manifeste et une solution transitoire a été mise en place avec une limitation des coûts avant la renégociation du marché public avec un appel d'offre en 2025.

Interrogation de notre part sur le gain financier attendu de cette nouvelle organisation avec le passage de 2 à 1 personne pour la restauration : aucune réponse du représentant de la DDFIP.

Nous avons aussi profité pour soulever le problème de la formation des gestionnaires de ces associations et des moyens mis en œuvre pour exercer leurs missions.

Parmi les pistes évoquées, un système de liaison chaude comme le modèle de l'INSEE.

Aucune restauration pendant les vacances de Noël pour les agents.

RIA : le restaurant inter administratif agesso a ouvert ses portes depuis le mois de septembre et la fréquentation est bonne (400 rationnaires certains jours). Par contre il est à prévoir une augmentation en 2025 pour faire face au coût d'acquisition. Cela serait pour un montant de 0,34 euros par rationnaire mais cette augmentation prévue pour le 1^{er} janvier ne pourra avoir lieu actuellement, l'information ayant été transmise trop tardivement auprès de la délégation à l'action sociale.

CAL : il restait un crédit d'environ 4000 euros et en raison de la situation particulière avec l'arrivée en cours d'année du délégué à l'action sociale il a été permis de reporter ces crédits pour l'année prochaine exceptionnellement.

Les devis ont été validés pour des actions pour 2025.

Comme cette année les barèmes ont été modifiés après un travail commun entre organisations syndicales, la CFDT a souhaité avoir un comparatif entre le montant des deux barèmes afin de vérifier si les orientations prises ont permis de toucher un public plus large avec des aides favorisant les premières tranches des nouveaux barèmes.

FIL : pour le fonds d'initiative local, il faudra réfléchir à des actions avant le 25 février 2025.

Arbre de Noël : 380 personnes ont été accueillies et 78 ont retourné leur avis sur le spectacle.

Il ressort une unanimité sur la mise à disposition de tables pour le goûter des participants et un avis positif sur le concert pour son originalité et la nouveauté.

Des pistes ont aussi été évoquées l'année prochaine.